



Communiqué de presse

La signature de la Charte d'alliance stratégique entre l'AFD et la Caisse des Dépôts marque une première étape dans le rapprochement des deux institutions

Paris, le 6 décembre 2016 – Les Directeurs généraux de la Caisse des Dépôts et de l'Agence française de développement ont signé aujourd'hui en présence du Président de la République une charte d'alliance stratégique.

Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement précise : « Le sens du rapprochement entre l'AFD et la Caisse des Dépôts voulu par le Président de la République est de permettre à la France de disposer d'un dispositif de financement du développement durable cohérent, sur son territoire comme à l'international, à l'instar de ceux dont se sont dotés d'autres pays européens mais aussi de nombreux pays émergents et en développement. C'est un rapprochement indispensable pour accompagner au plan international les grandes transitions qui s'imposent à nous : transition démographique et sociale, transition énergétique et écologique, territoriale, numérique, politique et citoyennes ».

Pour Pierre-René Lemas, Directeur général de la Caisse des Dépôts : « Les deux institutions ont des défis communs : les Objectifs de Développement Durable et l'Accord de la COP 21. Elles ont pour ambition partagée d'accompagner et d'accélérer les grandes transitions. Nous entendons peser plus fortement ensemble sur la scène européenne et internationale dans les grands enjeux du développement, des transitions, de la mobilisation de l'épargne, de l'investissement de long terme. Nous voulons aussi être encore plus à l'initiative sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat ».

Plusieurs pistes de mutualisation d'expertise entre la Caisse des Dépôts et l'AFD sont identifiées dans ce cadre, en particulier : la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat et la convergence des stratégies des deux institutions en matière d'empreinte carbone, le développement d'offres sur les villes intelligentes (*smart cities*) créatrices de services urbains innovants en France et dans le monde, le déploiement du haut débit et l'usage du numérique comme accélérateur de l'atteinte des ODD, la recherche économique et l'innovation, avec la création d'un « Lab » du développement à l'AFD que la Caisse des Dépôts appuiera.

L'AFD pourra à travers cette alliance, renforcer son ancrage territorial grâce aux liens qu'entretient la Caisse des Dépôts avec ses partenaires (entreprises, collectivités, etc.). Parallèlement, l'AFD contribuera à l'internationalisation de la Caisse des Dépôts et pourra l'appuyer dans le soutien qu'elle offre à ses partenaires à l'international. Pour ce faire, l'AFD et la Caisse des Dépôts faciliteront les échanges de personnels. Les agences de l'AFD accueilleront les missions de la Caisse des Dépôts dans les Etats

étrangers et chacune des directions régionales de la Caisse des Dépôts aura des « correspondants internationalisation des territoires », qui pourront être confiés à des agents de l'AFD en mobilité, pour accompagner le positionnement des collectivités dans le montage, le financement et la mise en œuvre de leurs actions et projets.

Enfin, un véhicule d'investissement commun en cours d'étude, d'une taille cible de 500 M€, sera créé en cours d'année prochaine. Il se concentrera sur le financement d'infrastructures au service du développement durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique : énergies renouvelables ; eau et assainissement ; télécommunications et infrastructures numériques ; traitement des déchets ; transports ; aménagement du territoire ; santé et éducation.

A propos de l'Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

Contact AFD : Magali Mévellec – 06 37 39 26 07
Contact Caisse des Dépôts : Service de presse - 01 58 50 40 00